

CAS 1

Je vais obtenir mon CESS* en BELGIQUE en juin ou septembre 2020

*Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

**Les pré-inscriptions en 1^{ère} année se feront en ligne à partir
du 4 mai au 21 août 2020**
(Bloc1 – 60 ects)

www.erg.be

pas d'envoi postal

Le dossier de pré-inscription doit impérativement contenir tous les documents suivants :

- ☞ Copie d'une pièce d'identité **VALIDE** (carte d'identité recto/verso ou passeport)
- ☞ Composition de famille récente et originale
uniquement pour les étudiants étrangers résidant en Belgique.
- ☞ Un extrait d'acte de naissance original
Pas de copie du carnet de mariage des parents
- ☞ 2 photos d'identités récentes
- ☞ La Formule Provisoire **ORIGINALE** du CESS pour les étudiant.e.s diplômé.e.s
UNIQUEMENT en juin 2020 et bulletin de juin 2020 si 2^e session.
Préinscription sous réserve de réussite pour les 2^e session, dès la réussite veuillez
apporter la Formule Provisoire **ORIGINALE**.
- ☞ **Preuve de paiement des frais relatifs à l'épreuve d'admission : 100 € (non remboursables et non déduits des droits d'inscription en cas de réussite)** sur le compte : IBAN BE37 3100 1908 3828 – BIC BBRU BEBB, au nom : Comité Organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles asbl, rue d'Irlande 57 – 1060 Bruxelles.
En communication : **Nom & Prénom de l'ETUDIANT.E + BAC1**
Pas de carte de crédit, ni de chèque.

**Attention !
Votre inscription sera DEFINITIVEMENT CLOTUREE lorsque votre dossier sera
COMPLET.**